

# L'ACCÈS AU TÉLÉTRAVAIL POUR LES COLLABORATEURS ET LA FLEXIBILITÉ DES HEURES DE TRAVAIL

**Nom de l'entreprise :** Schroeder & Associés

**Secteur d'activité :** Autres

**Catégorie de l'entreprise :** PME

## Description de l'action

Dû à l'annonce du lock-down en mars 2020, Schroeder & Associés a donné un accès à ses 400 collaborateurs dans un temps record (quelques jours seulement). Ce dispositif s'est révélé efficace et a permis une continuité dans le travail mais aussi dans la communication entre les collaborateurs. Le télétravail a donc été maintenu lors du retour au bureau à raison d'un jour par semaine. D'autres opportunités sont aussi disponibles depuis l'installation dans notre nouveau Siège Social en 2020 : la plage horaire étendue pour permettre une organisation personnelle correspondant le mieux aux besoins des collaborateurs ainsi que le 13ème mois peut être transformé en jours de congés.

## Contexte

La flexibilité et l'équilibre vie privée et professionnelle sont des points importants pour Schroeder & Associés dans le but d'améliorer en continue de l'environnement de travail des employés.

## Objectifs

Ces dispositifs mis en place aident à répondre aux besoins des employés : absence courte pour un rendez-vous chez le médecin, emmener ses enfants à l'école, éviter le trafic, travailler à domicile, ... Les impératifs personnels peuvent être donc mieux gérés par l'intermédiaires du télétravail, horaires flexibles ou demandes de congés rapides.

## Approche

Schroeder & Associés, ces avantages sont accessibles à tous les collaborateurs : la plage horaire élargie au quotidien sans demande spécifique, le télétravail accessible via une autorisation du Chef de service et le 13<sup>ème</sup> mois en congés par le biais d'une lettre envoyée aux Ressources Humaines.

## Impact

Chaque collaborateur gère l'équilibre vie privée, vie professionnelle au mieux pour des résultats plus productifs et une motivation à venir sur son lieu de travail. Schroeder & Associés met en place tous les outils utiles à une bonne communication et un accès directe à l'information (Teams, intranet, ...).

## « A faire »

Offre accessible à tous les collaborateurs

## « Ne pas faire »

Faire une différenciation entre les employés / Ne pas avoir de suivi avec les équipes lors du télétravail